



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

3273
AFDS
Agence du Fonds de Développement Social

AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN
DE STOCKAGE DU VILLAGE DE
NDIOBENE SAMBA LAMA**

Décembre 2005

MSA
MS & Associés

MS et Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP: 24186 - Tél: 865 11 80/ Fax: 867 23 79 E.mail: masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	3
I INTRODUCTION	4
II METHODOLOGIE.....	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet.....	6
3.1.1 L'information	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP	6
3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire.....	8
3 – 7. La passation des marchés	9
3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	9
3 – 7 – 2. Le contrat de travaux	9
3 – 7 – 3. Marchés des fournitures ou de biens.....	10
3 – 8. Le Suivi / Supervision.....	10
3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables	11
3 – 10. La gestion environnementale	12
IV. TABLEAU DE SYNTHESE	14
□ ANNEXES.....	17
o CODE DE CONDUITE.....	18

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro - projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- ~~analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à~~ l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet

3.1.1 L'information

La population a connu l'AFDS par le biais des autorités locales qui ont informé la population de l'opportunité d'une intervention future de l'agence dans la communauté rurale, et que le village de Ndiobéne Samba Lama était ciblé. Avant le micro - projet, le système de circulation de l'information n'était pas très bien structuré. L'information passait par le chef du village qui convoquait les populations sous l'arbre à palabre pour des besoins de restitution. Avec l'avènement du micro - projet, un dispositif organisationnel a été mis en place. Des organes avec des responsabilités clairement définies, ont été installées. Des relais communautaires ont été nommés pour la démultiplication de l'information. Une documentation a été mise en place pour qu'on ait des traces (procès verbaux, convocation...)

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

La première étape de la préparation et la formulation des demandes de micro - projet (DMP) a été l'évaluation participative des besoins (EPB) qui est un processus participatif de collecte d'information. Les données collectées provenaient diverses sources (assemblée villageoise, Focus groupes...), ce qui a permis de mieux situer les différentes préoccupations. Des besoins ont été identifiés et priorités, et ceux jugés plus urgents par la communauté villageoise se suivent de cette manière :

- Construction et équipement de magasin de stockage
- Construction et équipement d'une classe d'alphabétisation
- Clôture de l'école

Toutes les composantes de la communauté (femmes, jeunes, groupes vulnérables...) ont eu à participer aux travaux.

La construction et l'équipement d'un magasin de stockage fut retenue comme micro - projet à financer par l'AFDS en partenariat avec la communauté. Son coût total est de **13 159 165 FCFA** réparti ainsi :

Financement AFDS : 12 213 647 FCFA

Participation bénéficiaire : 945 518 FCFA

La participation de la communauté a été déterminée en nature. Elle consiste à mobiliser le sable, l'eau et le gravier destiné aux travaux de construction.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête par la Direction Générale de l'AFDS a duré 45 jours. Et celui entre l'approbation et la 1^{ère} tranche de financement a duré 2

mois. Les populations n'ont noté aucune difficulté durant ces périodes. D'ailleurs elles ont globalement apprécié de manière positive cette étape.

3.2 La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

La durée de réalisation de l'infrastructure comme l'a stipulé le contrat, était de 45 jours. Mais les travaux ont duré 150 jours, du fait d'absences répétées du chef de chantier. Néanmoins les réalisations ont été conformes au plan qui a été initialement proposé. Les populations ont eu une appréciation mitigée sur la mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements.

3.3 La durabilité, l'entretien et la maintenance des équipements

Des dispositions seront prises par la communauté pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements réalisés. Un organe qui en aura la charge, sera mis sur pied. Un système de démultiplication des informations est déjà en place par les relais communautaires.

Les populations espèrent ne pas épuiser toute la totalité du financement acquis au niveau de l'AFDS. Ils comptent réinvestir cet argent dans le renforcement, l'entretien et la maintenance des équipements.

3.4 L'atteinte des objectifs du micro – projet

Les principaux objectifs visés par le micro – projet étaient les suivants :

- d'améliorer relativement les conditions de conservation et de sécurisation des produits agricoles à travers la construction d'un magasin de stockage équipé.
- D'améliorer les pratiques des populations en matière de conservation des produits agricoles et de gestion de stock.
- D'améliorer les connaissances des populations pour une maîtrise des risques liés à la manipulation des produits phytosanitaires et à certaines maladies (IST, Sida) à travers les IEC.

La communauté pense que ces objectifs sont plus ou moins atteints même si les activités de la case de santé n'ont pas encore démarré. Les populations ont déjà une infrastructure sanitaire fonctionnelle, et des membres du CGMP ainsi que le gérant ont une formation sur la gestion des magasins de stockage. La principale impression sur les effets du micro – projet, est l'amélioration des conditions d'existence. Le tableau suivant nous donne des indications sur le niveau d'atteinte des objectifs :

Liste des indicateurs définis dans la DMP	Appréciation du niveau d'atteinte		
	Bien	Moyen	Faible
01 magasin équipé et fonctionnel	X		
Gérant et gardien, recrutés	X		

3.5 Appréciation des organes du micro – projet

La communauté a donné un satisfecit total du travail abattu par les différents organes de gestions du micro – projet, à savoir le CGMP, le CTMO et le CASF. Elle a loué l'esprit volontariste de ses membres, leur loyauté et leur sens élevé du devoir.

3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

Le compte bancaire du CGMP de Ndiobène Samba Lama est ouvert le 6 septembre 2004 au CMS de Kaffrine.

Les signataires de ce compte sont Assane Loucar président et Awa Pomane trésorière.

Pour effectuer des opérations de retrait d'argent, il faut obligatoirement la signature de deux de ces trois personnes, plus le visa de l'animateur de zone dans une Non - objection pour retrait de fonds délivrée par l'OADC.

Aucun problème n'a été dans les procédures de retrait, qui selon la population est synonyme de rigueur et de transparence.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse. Chaque mouvement d'argent au niveau de la banque ou de la caisse, est enregistré par le Secrétaire du CGMP. Tous ces outils sont gardés dans la malle chez le Président du CGMP.

La communauté a une appréciation positive de ces méthodes de gestion bonne car elles assurent une transparence et une rigueur dans la gestion.

Le financement de l'AFDS a été versé en deux tranches, comme l'indique le tableau suivant :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 ^{ère} Allocation/ certifiée	11 janvier 2005	6 454 918
2 ^{ème} Allocation/ certifiée	27 septembre 2005	5 019 316
Total décaissé		11 474 234

Les populations apprécient de manière positive l'organisation financière et la tenue du compte bancaire.

3 – 7. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- ~~marché de travaux~~
- marché de fournitures
- marché des équipements

3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'une cotation. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé à Monsieur Abdoul Youssouf KANE et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

La collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée assez très bonne. Le maître d'œuvre a même participé au renforcement des capacités du CTMO.

3 – 7 – 2. Le contrat de travaux

Le choix de l'entreprise qui doit assurer les travaux s'est fait par appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, l'Entreprise GIE Pasteeff s'est vue attribuée le marché.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO. La réception est faite par la communauté, l'OADC et l'ARFS.

La main d'œuvre locale a été utilisée pour la réalisation de l'infrastructure et elle a été recrutée par l'entrepreneur.

Aucun problème n'a été signalé au cours de l'exécution, les populations ont cependant fortement déploré la lenteur des travaux.

3 – 12. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des Groupes vulnérables

D'après les taux notés au niveau des organes, on peut dire que le niveau de participation des jeunes des femmes et des groupes vulnérables, est très élevé. Durant tout le processus d'exécution du micro – projet, ils ont joué les premiers rôles. Ils sont restés incontournables dans toutes les entreprises.

Le Micro – Projet ne développe pas pour l'instant une stratégie en faveur des groupes vulnérables mais une réflexion va être mener en ce sens d'ici le démarrage des activités du magasin de stockage.

IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN	FAIBLE	
Information	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'organes fonctionnels Utilisation de documents cohésion sociale un bon appui de l'OADC 2 		X			
Préparation et formulation DMP	<ul style="list-style-type: none"> Implication de toutes les composantes de la communauté dans le processus Participation effective de la communauté à la mise en oeuvre Infrastructure réalisée Formation des membres CTMO 	<p>Délai trop long entre la DMP et le virement de la 1^{ère} tranche de financement.</p> <ul style="list-style-type: none"> lenteur des travaux du chantier 	X			Respect des engagements prestataires
Mise en oeuvre et achèvement infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de comité de Gestion du magasin Mise en place de comité de salubrité Utilisation du reliquat dans des activités de pérennisation 			X		
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de comité de Gestion du magasin Mise en place de comité de salubrité Utilisation du reliquat dans des activités de pérennisation 					
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	<ul style="list-style-type: none"> magasin équipé et fonctionnel Gérant recruté et formé 				X	
Organisation interne et effets sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CASF) Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes Participation du CTMO au suivi/contrôle des travaux Bonne cohésion sociale 					

Organisation financière et la tenue du compte bancaire	Ouverture de compte au CMS Sécurisation des décaissements avec l'Avis de non-Objection de l'OADC Utilisation d'outils de gestion appropriés (cahier de caisse, cahier de banque, cahier de secrétaire, malle d'archives, cachet, livret de banque, etc...) Appui de l'animateur dans l'enregistrement des opérations comptables Formation en Gestion Financière et Comptable	Indisponibilité du guide de gestion financière et comptable	X	Doter les populations d'un guide de gestion financière qui s'il le faut, sera traduite en langue locale
Passation des marchés	Formation en passation de marchés Appui de l'OADC dans la passation des marchés Responsabilisation de la communauté dans la passation des marchés		X	
Suivi/supervision	CTMO dynamique formé par le maître d'œuvre. Appui du Maître d'œuvre et de l'OADC Respect des fréquences de visites du CTMO Renforcement de capacités des membres du CTMO		X	-Augmenter les durées des sessions de formation.
Renforcement de capacités des OCB et des GV's	Formation en FGB Restitutions villageoises des modules des formations Réalisation des membres du Comité techniques de membres du Comité de gestion et du gérant	Absences de documentation		
Gestion environnementale	- Plantation de 100 prosopis	- absences de latrines	X	Mener d'autres actions

N° de marché : KLKA - IE 016 - 04

Intitulé : Construction et équipement d'un magasin de stockage

Bénéficiaire du marché : GIE « TAKKU-LIGGEY » de Ndiobène Samba Lama

Lieu d'exécution : Ndiobène Samba Lama

PROCES - VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

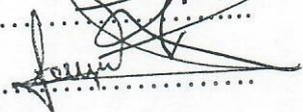
= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

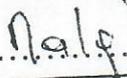
L'An Deux Mille Cinq, le 25 Août une commission composée de :

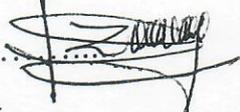
Mr Ibou Kayré Rpt PCR 

Mr Idrissa Mané Iep 

Mr Assane Loucar Pdt CGMP 

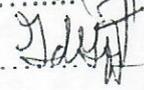
Mr Mamadou Hamine Sagna AFS 

Mr Lamine Diop R.I MSA Nalg 

Mr Senghane Ndiaye Assistant M.O 

Mr Massamba Diop CTMO 

Mr MOR Sall CTMO 

Mr Cheikh Ndiaye Animateur 

Mr Idrissa BA Animateur 

Mr Abdou Khadre Sow Adj Secrétaire 

S'est rendue à Ndiobène Samba Lama pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

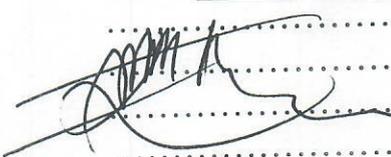
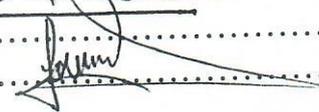
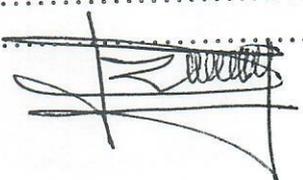
Observations

- A l'issue de la visite la commission a noté :
- * Que l'entreprise devra faire des retouches de peinture sur murs extérieurs du bâtiment.
 - * Améliorer l'Etat de la porte principale.
 - * Reprendre le bourrage de la toiture.
 - * Créer une bande de collistrat sur le mur ouest de la chambre du gardien entre le linteau et le dernier chaînage.

Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

- * agrandir les aérations arrières du bâtiment
 - * Poser un panneau d'enseigne sur la porte d'entrée et deux panneaux d'indication.
- L'Entreprise devra lever toutes les réserves avant le 10 Septembre 2005 e/o

Signatures :

<u>CGMP</u>	<u>AFDS</u>	<u>MSA</u>
		<u>Nalq</u>
	<u>Le Conseil Rural</u>	
<u>Le Maître d'œuvre</u>	<u>Bouhais</u>	<u>L'Entreprise</u>
		

P.O



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence réception provisoire

Date : 25-09-05

Lieu : Ndiobine Sariba Lama

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	ASSANE Loucar		
2	Abdou Ibrahime Sow		
3	Baba Kouadio Loucar		
4	Souleymane Loucar		
5	Abdou Ndao		
6	Kebe Loucar		
7	Ibrahima Diop		
8	Ibrahima Diop		
9	Sabrina Mané		
10	Samba Diop		
11	Samba Ka		
12	Ibrahima Diop		
13	Ibrahima Diop		
14	Moussa Sall		
15	Moussa Sall		
16	Youssef Loucar		
17	Samba Loucar		
18	Ibrahima Ba		
19	Ibrahima Yade		
20	Lamine Sagna		
21	Babacar Ndao		
22	Papa Sall		

Construction d'un magasin de stockage

Ndiobène, le 06/10/2005

P.V de ~~réception provisoire~~ Levée de réserves

Présents

Mr MOR Fall ETMO ~~AK~~

Mr Massamba Diop ETMO

Mr Ibrahima Ndiaye Commissaire au Compte ~~Amadou~~

Mr Baba Loucar Chef de village ~~SS~~

Mr Senghane Ndiaye Assistant M.O ~~Amadou~~

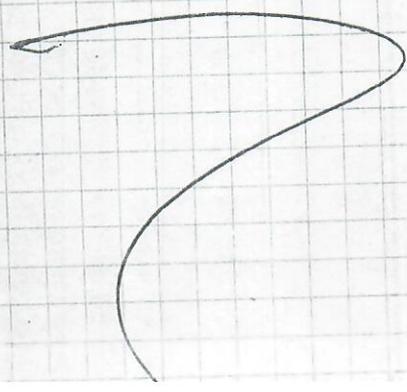
Avancement des travaux

Tous les travaux relatifs au projet suscite' ont été réalisés.

Observations

Le contrôle et le CGMP ont constaté que toutes les réserves mentionnées lors de la réception ~~reception~~ provisoire ont été levées sauf l'installation des panneaux d'indications (02). L'enseigne métallique a été livrée mais pas encore posé.

Le maître d'œuvre demande à l'Entreprise de finir les travaux avant le 15/10/2005

 fin 

○ **CODE DE CONDUITE**

**CODE DE CONDUITE DU MAGASIN
DE STOCKAGE**

Pour assurer la fonctionnalité du magasin, le code de conduite censuel est élaboré pour tous les usagers du magasin.

Les points clés de ce code de conduite sont :

- 1) Le recrutement du volontariat d'un magasinier et d'un gardien pour assurer le fonctionnement du magasin et la sécurité. Néanmoins, ils seront récompensés une fois à la fin de l'année.
- 2) Une redevance mensuelle de 1 500 F sera versée par tonne de céréales stockées pour la prise en charge du personnel, de l'entretien et de la gestion,
- 3) Les quantités à stocker par an seront de 200 T grâce aux rotations de stock avec une moyenne d'une rotation de deux mois / recettes novembre – décembre stockage août.
- 4) Un stock de prévoyance de 50 Kg par ménage sera exigé à la récolte. Ce stock sera redistribué aux populations nécessiteuses de Arafat ou vendu à d'autres villages durant les mois les plus difficiles de la période de soudure. Le prix de vente sera fixé à 100 F CFA / kg ;
- 5) 10 % provenant des recettes seront consacrés aux frais de maintenance et d'entretien du magasin ;
- 6) 40 % des recettes seront consacrés à l'achat de pesticides et de sacs de stockage ;
- 7) 30 % serviront à récompenser annuellement le magasinier, le gardien et 10 % pour l'alimenter le compte de l'OCB ;

- 8) 5 % serviront à l'achat de fournitures de bureau, de matériels administratifs, financiers et divers (transport, photocopie etc.)
- 9) 5 % jetons de présence
- 10) Le comité de gestion assurera le contrôle et le suivi. Ainsi, il va veiller à l'utilisation rationnelle des installations pour leur assurer une durabilité.
- 11) Une gestion transparente des stocks et des fonds collectés (avec un cahier recette/dépenses et des fiches de stock) sera en rigueur ;
- 12) Des Assemblées Générales d'auto évaluation se tiendront tous les trimestres et l'AG une fois par an.
- 13) Des rapports de suivi de mise en œuvre seront déposés tous les deux mois.
- 14) En dehors de la période de soudure et de la période des récoltes, une périodicité d'un mois sera fixée pour les déstockages en faveur des ménages qui le désirent.
- 15) Les heures de travail sont fixées comme suit :
 - o Magasinier : 08 H – 13 – H / 15 H – 19 HGardien: 19 H – 08 H



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence auto - évaluation

Date : 23.10.2005

Lieu : Nrobiné S. Lama

Evaluateur :

Nature du MP : Construction et Equipement de Magasin de Stockage

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	Baba Khoudja Loucar	Chef de Village	[Signature]
2	Abdou Nao	Imam	[Signature]
3	Massamba Irop		[Signature]
4	Momar Sall		[Signature]
5	Ibrahima Nao		[Signature]
6	Assane Loucar	Président CIMP	[Signature]
7	Abdou Rhadre Sow	Secrétaire	[Signature]
8	Youssou Loucar		[Signature]
9	Ibra Loucar	CASF	[Signature]
10	Awa Pomane	Trésorière	[Signature]
11	Ouïbel Sall	CTMO	[Signature]
12	Rmy Nao	CASF	[Signature]
13	Fatou Nao	Communière aux travaux	[Signature]
14	Massamba Ndiaye	CTMO	[Signature]
15	Ibra Ndiaye	CASF	[Signature]
16	Fama Irop		[Signature]
17	Jouby Nao		[Signature]
18	Fatou Loucar		[Signature]
19	Ilor Sall		[Signature]
20	Modou Nao		[Signature]

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un but – Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE
POUR LA CLOTURE DU MP DE...*Michène S. Lama*...

REGION DE Kaolack..... DEPARTEMENT DE Kaffrine.....

COMMUNAUTE RURALE DE Ndroum Ngainkh.....

VILLAGE DE Ndiobene Samba Lama.....

TITRE DU MICRO PROJET : Construction et Equipement de Magasin de stockage

NOM DU DEMANDEUR : GIE Takku Liggey.....

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : CMS Kaffrine N° 6425.....

NOM DU PRESIDENT : Assane Loucar..... TELEPHONE : 632 54 76

BENEFICIAIRES : 1085 - Hommes : 513
- Femmes : 572
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : Construction et Equipement de Magasin de stockage

SECTEUR DU MICRO PROJET :

DUREE DU MICRO PROJET : 10 mois.....

DATE DE DEMARRAGE MP : Mars 2005.....

DATE D'ACHEVEMENT MP : 25 Aout 2005.....

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	12 213 647	92,8%
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	945 919	7,2%
COUT TOTAL	13 159 565	100%
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 27 Decembre 2005 N° ENREGISTREMENT MP : KK-KA-IE-011-04

Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : 12.213.647

Montant décaissé : 11.474.234

Reste à virer : 739.413

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : 282.681

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
Construction Maison				

Déclare le Micro – Projet de Construction et Equipement de Magasin de stockage
 du village de Mbukene Samba Lams..... définitivement clôturé.

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	Oui Le 25 Août 2005
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	Toutes les réserves ont été levées
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1 <i>Magasin Equipé et Fonctionnel</i>	<i>démarrage des activités de stockage</i>
2.2	Indicateur 2 <i>Beau et Gardien recruté</i>	<i>Gardiens recrutés</i>
2.3	Indicateur 3	
2.n	Indicateur n	
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	5 personnes formées à Nkobeu Slane
3.2	Passation des marchés	"
3.3	Planification participative du micro projet	3 personnes formées à Nkobeu Slane
3.4	Gestion financière des micro projets	3 personnes formées à Nkobeu Slane
3.5	Formation technique spécifique 1 <i>Gestion Magasin</i>	4 personnes formées à Nkobeu Slane
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3	
4	Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	4 visites ont été effectuées
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	Début des activités de stockage.
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	Oui
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	Mise en place d'un comité d'entretien.
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	Oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	Non
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	Non
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	Non
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	Oui



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence

Objet : Assemblée Générale Clôture Micro-Projet
 Date : 12-27-05
 Lieu : Ndiokère Samba Lamma

N°	Nom et Prénoms	M	F	J	Statut	Emargement
	FISSANE Loucar	x	JC	CMY		
	Pape waly Kaïre					
	Abdoul Zhadre Sow					
	Awa Pomane					
	Loutij Ndao					
	Ibra Loucar					
	Mor Sall					
	Barba Loucar					
	Ibra cisse Loucar					
	Ibra Kaïre					
	Ali Ndiaye					
	Ibra Ndiaye					
	Ibrahima Ndiaye					
	Senigone Modou Ndiaye					
	Ali Bouré Ndao					
	Ami Ndao					
	Samba Diop					
	Abdoulaye Ndiaye					
	Abdoulaye Loucar				JC	
	Adama Ndiaye					